

Billet

N'en déplaise à l'agro-industrie, plus de nature, c'est plus de souveraineté alimentaire

Article réservé aux abonnés

Quoi qu'en disent les syndicats agricoles majoritaires et les tenants de l'agrobusiness, l'adoption de la loi européenne sur la restauration de la nature, un pilier du Pacte vert de l'Union, est aussi et surtout une formidable victoire pour l'agriculture et la pêche.



Dans la forêt de Rambouillet, le 25 avril. (Camille McOuat/Libération)

par [Coralie Schaub](#)

publié le 28 février 2024 à 13h57

Enfin une merveilleuse nouvelle pour l'agriculture et la pêche européennes, donc pour la sécurité et la souveraineté alimentaire du Vieux Continent. Mardi, les eurodéputés ont définitivement adopté la loi sur la restauration de la nature, qui vise à «*restaurer au moins 20 % des terres et des mers de l'Union européenne d'ici 2030 et l'ensemble des écosystèmes ayant besoin d'être restaurés d'ici 2050*».

Depuis des mois, ce texte clé du Pacte vert subissait les assauts répétés de l'extrême droite, de la droite conservatrice et eurosceptique, des tenants de l'agrobusiness et du Copa-Cogeca, l'organisation des syndicats agricoles majoritaires européens présidée par [l'ancienne patronne de la FNSEA française, Christiane Lambert](#). Motif ? Il menacerait la production agricole et l'ensemble de l'économie.

Situation dramatique

Une fake news absolue, ahurissante de mauvaise foi. Car c'est bel et bien l'absence de nature qui met en péril la production alimentaire, pour ne parler que d'elle. Sans pollinisateurs, sans vers de terre, sans oiseaux, pas d'agriculture. Sans coraux ni herbiers marins, pas de poissons ni de pêche. Impossible de cultiver sur un sol mort, dans une campagne dépourvue d'insectes. Impossible de pêcher dans un océan dépeuplé. Un enfant de primaire peut le comprendre. Les scientifiques ne cessent de le répéter. En mai, dans [une lettre ouverte, plus de 3.300](#) d'entre eux battaient en brèche les «*attaques injustifiées*» des opposants à cette loi européenne, les qualifiant de «*désinformation non basée sur des faits*» et rappelant que «*le monde naturel est notre assurance-vie*». Car qu'il le veuille ou non, *Homo sapiens* fait partie de la biodiversité et en dépend pour vivre : la nature purifie l'air et l'eau, elle nous assure une alimentation saine et diversifiée, un climat stable, [joue un rôle fondamental sur notre santé](#)... Ne pas la choyer est suicidaire, à tous points de vue.

Or la situation est dramatique : 81% des habitats européens sont en mauvais état, 70% des sols et plus de la moitié des forêts ne sont plus de bonne qualité, [un tiers des espèces d'abeilles et de papillons décline](#). Les populations d'oiseaux se sont effondrées de 25% en près de quarante ans, voire de près de 60% pour celles des milieux agricoles. Une catastrophe silencieuse, invisible, qui s'aggrave d'année en année. D'où la proposition par la Commission européenne, en 2022, d'un texte visant à restaurer la nature, au-delà de sa simple protection.

Un motif d'espoir

Celui-ci a été largement édulcoré depuis. Par exemple, l'objectif proposé par Bruxelles d'extension de zones «à haute diversité» (haies, étangs, arbres fruitiers...) sur 10% des terres agricoles à l'échelle de l'Union européenne n'a pas résisté à la bronca des eurodéputés de droite. Et plutôt qu'une obligation de résultat comme envisagé au départ, le règlement européen prévoit pour les Etats membres une simple obligation de se donner les moyens de restaurer la nature. Ce qui reste malgré tout une avancée. Si le texte final manque d'ambition, son adoption ric-rac mardi 27 février (par 329 voix pour, 275 contre et 24 abstentions) est un motif d'espoir.

Concrètement, pour atteindre les objectifs globaux de l'UE, chaque Etat devra restaurer d'ici 2030 au moins 30% des habitats en mauvais état (forêts, prairies, zones humides, rivières, lacs et fonds coralliens), puis 60% d'ici 2040 et 90 % d'ici 2050. Pour améliorer la biodiversité dans les écosystèmes agricoles, les pays «devront progresser» pour deux des trois indicateurs suivants : [papillons de prairies](#), part des terres agricoles «à haute diversité», stock de carbone dans le sol. Des mesures «visant à augmenter [l'indice des oiseaux communs des milieux agricoles](#)» sont aussi requises. Et le texte prévoit qu'au moins 30% des tourbières drainées utilisées en agriculture soient restaurées d'ici 2030.

Dépendance aux services écosystémiques

Et non, cela n'a rien d'une punition. Au contraire, c'est tout bénéf. Prenez les tourbières, ces trésors naturels, qui nous rendent mille et un services. Dont la régulation des eaux, en jouant un rôle d'éponge, en limitant les crues et les sécheresses, en filtrant et épurant. Et le piégeage de quantité de carbone : alors qu'elles ne représentent que 3% des terres émergées dans le monde, ces zones humides stockent à elles seules un tiers de tout le carbone piégé dans les sols, soit deux fois plus que l'ensemble des forêts et autant que l'atmosphère terrestre en contient. [Les réhabiliter et les bichonner, comme ce qui se fait dans le Jura](#), est donc une nécessité, y compris pour l'agriculture.

«Pour chaque euro investi dans la restauration de la nature, vous obtenez entre 8 et 38 euros de bénéfices, [rappelait en juin, dans un entretien à Libération](#), le commissaire européen à l'Environnement, le Lituanien Virginijus Sinkevicius. A l'inverse, perdre les services gratuits qu'elle offre, tels que la pollinisation des cultures, l'air propre, l'amélioration de la santé mentale, pèse sur les dépenses sociales, de santé publique...» Le Forum économique mondial, lui, calcule que 50% du PIB mondial repose sur les écosystèmes, d'une façon ou d'une autre. Et selon la Banque centrale européenne, sur 4,2 millions d'entreprises situées dans les 20 pays de

la zone euro, 72% dépendent d'au moins un «service écosystémique». Ce ne sont pas des écolos farfelus qui le disent. Reste à faire entendre raison à ceux qui nient l'évidence, à d'obscures et déconcertantes fins électoralistes ou financières à très courte vue.